



Fiche technique

Désinfectant Decon 30 de Benefect^{MD}

DESCRIPTION DU PRODUIT

Désinfectant végétal, bactéricide, virulicide*,
fongicide, nettoyant et désinfectant
Numéro de produit : 50476

COTE DE DANGER (SIMDUT)	
SANTÉ	0
INFLAMMABILITÉ	0
RÉACTIVITÉ	0

Le désinfectant Decon 30 de Benefect^{MD} est un désinfectant végétal plus sûr approuvé par Santé Canada qui combat les bactéries à Gram positif et négatif suivantes : Pseudomonas, Salmonella, Staphylococcus, SARM, E. coli O157:H7; les moisissures/spores : Trichophyton, Candida albicans; les virus : grippe A et VIH; et d'autres microorganismes causant des odeurs. L'utilisation du présent produit ne contribue pas aux bactéries à résistance antimicrobienne.

Le produit prêt à l'emploi Decon 30 ne requiert aucun rinçage ni essuyage après l'application. *Pulvériser et laisser sécher*^{MC}. Le produit ne comporte aucun avertissement concernant la santé humaine ni de mise en garde quant à l'utilisation ou l'élimination. L'application de Decon 30 de Benefect ne nécessite aucun équipement de protection individuelle, ce qui en fait un produit idéal pour les entrepreneurs, les entreprises commerciales de nettoyage, les propriétaires, les employeurs, les entreprises d'élimination des moisissures et les techniciens de la restauration.

Ce produit convient à de nombreuses tâches, notamment le nettoyage résidentiel et commercial, la désodorisation des tapis, le nettoyage des articles ménagers, des aires de restauration et des objets endommagés par l'eau, l'élimination des moisissures et tout autre endroit où le contrôle des germes et des odeurs est requis. Ce produit demeure efficace en présence de matières organiques.

Idéal pour la désinfection des surfaces dures et non poreuses (métaux, verre, fibre de verre, plastique, vinyle et polymères similaires, carreaux, surfaces peintes ou scellées, pièces finies en bois, surfaces laminées, marbre, et matériaux composites similaires à base de pierre ou semblables à la pierre), y compris : objets ménagers, équipement de restauration et EPI (équipement de protection individuelle), planchers, surfaces verticales (désinfection en 30 secondes), murs, matériaux de construction tels que tôle endommagée par l'eau ou contaminée par les eaux d'égout, panneau mural ou bois scellé, semelles de chaussures ou de bottes, bobines et bac d'évacuation de l'équipement de chauffage, ventilation, climatisation et réfrigération, surfaces de préparation des aliments, planches à découper, dessus de comptoir, tables, éviers, sièges de toilette, luminaires, armoires, poignées de porte, cadres de lit et ridelles, claviers et souris d'ordinateur, poubelles, jouets d'enfants, chaises de bébé, tables à langer, zones utilisées par les animaux, prothèses et orthèses, équipements de sport tels supports athlétiques et casques.

Le désinfectant Decon 30 est certifié en vertu de la norme UL ECOLOGO 2794 en matière de désinfection. Cette certification indique qu'une vérification effectuée par une tierce partie assure que le produit respecte les normes environnementales, notamment : aucune toxicité en milieu aquatique, biodégradabilité, sans danger pour la santé humaine, sans COV, ne favorisant pas la résistance antimicrobienne et emballage du produit recyclable.

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

- **Emballage** : 4 L, 120 ml
- **Poids par gallon** : 3,85 kg
- **Apparence** : Transparent
- **Odeur** : Citron et thym
- **Point d'éclair (°C, en vase clos)** : Aucun
- **pH** : 4,0 à 5,0
- **Équipement de protection individuelle** : Aucun requis
- **Durée de vie** : 2 ans
- **DIN de Santé Canada n°** 02342103
- **Charge électrique** : Non anionique
- **Rendement (par gallon)** : 1 000 à 1 200 pi²
- **Ingrédients actifs** : Thymol (présent dans l'huile de thym) 0,05 %
- **Stable au point de congélation et de décongélation** : Oui

UTILISATIONS :

Nettoyant et désinfectant d'usage général : Le désinfectant Decon 30 est idéal pour nettoyer, désinfecter et désodoriser les environnements commerciaux ou résidentiels. Il nettoie et assainit les surfaces en 30 secondes, ce qui en fait un produit de lutte contre les infections rapide et efficace.

Matières poreuses : Élimine efficacement les odeurs produites par des bactéries, des champignons et d'autres organismes responsables des mauvaises odeurs sur le béton, les pièces finies en bois, les boiseries, les panneaux muraux scellés et les tapis. Ne produit pas d'émanations prononcées, et ne laisse aucun résidu nocif.

Domages causés par les eaux usées (effluents) : Commencer par prénettoyer la surface. Mouiller la surface à l'aide du vaporisateur et laisser agir pendant 10 minutes. Ne pas rincer ni essuyer.

Élimination des moisissures : Donne de meilleurs résultats lorsqu'on l'utilise d'abord pour essuyer la surface afin d'en retirer les moisissures superficielles, puis le vaporise une fois le procédé d'élimination terminé pour lutter contre toutes moisissures résiduelles. Des protocoles d'élimination appropriés devraient accompagner l'utilisation du produit, car toutes les moisissures doivent être éliminées des zones touchées pour assurer la santé et la sécurité des occupants de l'immeuble.

PROCÉDURES D'APPLICATION

Ne pas diluer ce produit prêt à l'emploi.

POUR NETTOYER : 1. Mouiller la surface (effectuer d'abord un test sur la surface) et essuyer.

POUR DÉSODORISER : 1. Mouiller la surface (effectuer d'abord un test sur la surface). 2. Laisser sécher à l'air libre. Aucun rinçage ni essuyage n'est requis.

POUR DÉSINFECTER : 1. Imprégner la surface à l'aide du vaporisateur (haute ou basse pression, manuel ou électrique), d'un chiffon, d'une éponge ou d'une vadrouille (effectuer d'abord un test sur la surface). 2. Laisser agir pendant 10 minutes. Laisser sécher à l'air libre. Aucun rinçage ni essuyage n'est requis. Pour les surfaces très souillées, un prénettoyage est nécessaire.

POUR ASSAINIR : 1. Mouiller la surface (effectuer d'abord un test sur la surface). 2. Laisser agir pendant 30 secondes. Laisser sécher à l'air libre. Aucun rinçage ni essuyage n'est requis.

POUR NETTOYER LES CONDUITS D'AIR : Appliquer le produit sur les surfaces.

POUR DÉSODORISER LES TAPIS : Appliquer sur le tapis prénettoyé par tube, vaporisateur, extracteur, bonnet de brosse ou procédés par immersion jusqu'à saturation (effectuer d'abord un test de résistance à la décoloration des fibres). Frotter ou agiter le tapis afin de s'assurer que la substance pour le test soit répartie sur tout le velours du tapis et sur la sous-couche. Extraire la substance et laisser sécher à l'air libre.

Pour nébuliser – Pour la nébulisation du contenu et des surfaces dans une zone vacante confinée en plus du nettoyage et de la désinfection : après avoir installé le dispositif de nébulisation, sceller toutes les portes et fenêtres et quitter la zone pendant le temps de traitement recommandé, selon le fabricant du dispositif. Une fois le cycle de nébulisation terminé, ventiler entièrement la zone traitée. Lorsque le délai de sécurité après traitement est terminé, les directives de nettoyage et de désinfection peuvent être suivies.

DIRECTIVES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE NETTOYAGE ET LA DÉCONTAMINATION CONTRE LE VIH de surfaces ou d'objets où l'on peut s'attendre à trouver le virus, par exemple la contamination par le sang ou les liquides corporels – Protection personnelle : une barrière de protection contre les contaminants doit être portée, telle que des gants, une blouse et un masque jetables. Procédures de nettoyage : les surfaces et les objets contenant des liquides corporels contaminés par le VIH doivent être nettoyés en profondeur avant d'appliquer le désinfectant Benefect. Temps de contact/Concentration : bien agiter la bouteille et imprégner la surface à l'aide du vaporisateur (effectuer d'abord un test sur la surface). Laisser agir pendant 10 minutes. Élimination des matières infectieuses : tous les articles et résidus associés au nettoyage doivent être nettoyés dans un autoclave et éliminés conformément aux règlements locaux en matière d'élimination des déchets infectieux.

EFFETS D'UNE EXPOSITION AIGUË : Aucun effet connu

Oculaire : Aucun effet (conformément à la section 10 de la partie 162.10 du CFR de la FIFRA)

Cutanée : Aucun effet (conformément à la section 10 de la partie 162.10 du CFR de la FIFRA)

Ingestion : Aucun effet (conformément à la section 10 de la partie 162.10 du CFR de la FIFRA)

Inhalation : Aucun effet (conformément à la section 10 de la partie 162.10 du CFR de la FIFRA)

ENTREPOSAGE : Conserver dans un contenant hermétique à la température ambiante.

ÉLIMINATION DES RÉSIDUS : Aucune directive particulière relative à la manipulation ou l'élimination. Éliminer les résidus conformément aux exigences des administrations fédérales, provinciales et locales avant l'élimination. Mettre le contenant au recyclage.

AVIS D'EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ : Les renseignements fournis dans la présente sont jugés exacts et constituent également les meilleurs renseignements obtenus par le fabricant et des sources techniques reconnues. Les mesures de sécurité et de santé présentées dans cette fiche technique peuvent ne pas être adéquates pour toutes les personnes et utilisations du produit. L'utilisateur doit évaluer les renseignements présentés sur cette fiche ainsi que les utilisations sécuritaires du produit. De bonnes pratiques d'hygiène personnelle devraient être suivies.

Sensible Life Products n'assume aucune responsabilité pour des blessures ou dommages résultant d'une utilisation du désinfectant végétal Benefect qui diffère d'une façon ou d'une autre des directives de l'étiquette du produit.

Le Désinfectant Decon 30 de *Benefect* est fabriqué par :

Sensible Life Products 555 Bay St. North, Ontario, Canada L8L 1H1

Sans frais : 1 800 909-2813 Téléphone : 905 528-7474 Télécopieur : 905 528-7477

www.Benefect.com